

Le secteur de la garde à l'enfance

DE LA RECONNAISSANCE À LA RÉMUNÉRATION
DE SA MAIN-D'ŒUVRE



AU-DELÀ
DE
L'AMOUR
DES
ENFANTS

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE



La garde et l'éducation des jeunes enfants est une des professions les plus répandues au Canada. Tout près de 1,4 million d'enfants fréquentent une forme ou une autre de services de garde rémunérés et plus de 300 000 personnes, pour la plupart des femmes, prennent soin d'eux quotidiennement.

Les intervenantes du secteur de la petite enfance jouent un rôle de premier plan par rapport au développement à long terme de nos enfants et au mieux-être social et économique des familles et de la société. Pourtant, on leur accorde peu de soutien public et on reconnaît peu la valeur de leur travail. Comment cela se fait-il? Et pourquoi faut-il que cela change?

Le secteur de la garde à l'enfance : de la reconnaissance à la rémunération de sa main-d'œuvre est une étude qui s'intéresse à ces questions et aux défis auxquels font face les intervenantes en services de garde au Canada. L'étude a été financée par Développement des ressources humaines Canada et menée par une équipe de chercheurs pour le compte d'un comité de représentantes du secteur de la garde à l'enfance.

Un secteur complexe

L'étude dresse le portrait d'un secteur riche et diversifié mais fragmenté et soumis à un ensemble de règlements incohérents. Le secteur souffre de sous-financement chronique et est le seul service social ou éducatif dont la viabilité dépend aussi fortement des frais déboursés par les usagers. Le type, le nombre et la qualité des services disponibles ainsi que l'environnement de travail des responsables de garde reposent en grande partie sur la capacité de payer des parents.

L'étude sur le secteur de la garde à l'enfance conclut que les intervenantes du secteur sont le facteur le plus important pour déterminer la qualité des services offerts. L'amélioration de la qualité des services de garde passe donc par une meilleure rémunération des intervenantes et de meilleures conditions de travail, par un renforcement de leur formation et de leur niveau d'éducation, et par la reconnaissance de l'importance de leur travail.

Qui sont les intervenantes en services de garde?

Les intervenantes étudiées dans le cadre de cette recherche travaillent à la garderie ou à la prématernelle, ou alors elles offrent des services de garde chez elles ou au domicile de l'enfant.

Les intervenantes en services de garde possèdent différents niveaux de formation et d'éducation. Un certain nombre d'entre elles travaillent à leur propre compte, d'autres sont embauchées par les parents ou par des organismes qui offrent des services de garde à l'enfance.

Quelques données relatives à la garde à l'enfance

Les bas salaires subventionnent la garde à l'enfance

- Les intervenantes en services de garde sont parmi les travailleurs et travailleuses les moins bien rémunérés au Canada. Les tarifs de garde déboursés par les parents sont élevés et les subventions sont insuffisantes. Les parents se voient donc obligés de choisir des modes de garde où les intervenantes sont peu payées.

Règlements incohérents et qualité variable

- Les chercheurs en services de garde en conviennent : la qualité passe nécessairement par les responsables de garde. Pourtant, la réglementation gouvernementale et les exigences au plan de la formation – des facteurs qui

ont un impact sur les intervenantes et sur différents aspects de la qualité – varient énormément d’une province et d’un territoire à l’autre. Moins de 20% des intervenantes travaillent dans un mode de garde réglementé.

- Aucun des règlements en vigueur dans les provinces et territoires ne réunit tous les éléments pour garantir des services de garde de bonne qualité.
- Les responsables de garde en milieu familial sont particulièrement isolées; elles n’ont pas beaucoup l’occasion de participer à des réseaux d’entraide ou de suivre des formations pertinentes.

Peu de modes de garde disponibles

- Il n’existe tout simplement pas suffisamment de places en services de garde régis pour les poupons et les enfants d’âge scolaire, et les familles vivant en milieu rural ont moins accès à des services de garde réglementés que celles qui habitent les milieux urbains.
- Il y a pénurie de services de garde pour les enfants avec des besoins spéciaux et les enfants autochtones ou issus de différentes communautés ethnoculturelles; et rares sont les services de garde en mesure de répondre à la demande croissante de services à temps partiel et flexibles.

Manque de reconnaissance de la profession

- Un ensemble de facteurs démontrent à quel point la garde à l’enfance est peu valorisée comme profession : longues heures de travail, risques plus élevés que la moyenne au plan de la santé en milieu de travail, régime de retraite et autres avantages sociaux insuffisants, grand nombre d’intervenantes exclues de la protection offerte par la Loi sur les normes du travail.
- Les occasions de promotion et de mobilité sont peu nombreuses et ce, malgré la pression croissante de recruter des intervenantes plus sensibilisées aux différences culturelles et capables d’offrir des services à temps partiel et souples, et également, à cause du besoin de répondre aux initiatives gouvernementales touchant l’éducation de la petite enfance et les services connexes destinés aux enfants.

Que faut-il faire?

L’étude *Le secteur de la garde à l’enfance* conseille les gouvernements ainsi que les organismes de services de garde, les maisons d’enseignement postsecondaire, les employeurs des intervenantes en services de garde et les personnes qui font partie du secteur de la garde à l’enfance. Elle réclame des engagements en faveur de services de garde de bonne qualité et envers les intervenantes qui jouent un rôle fondamental.

PHILIP VAUGHAN



- Faire en sorte que les services de garde soient abordables, accessibles et de bonne qualité :
 - ▶ en assurant aux parents l’accès à un large éventail de modes de garde de qualité à prix abordable;
 - ▶ en améliorant le salaire, les avantages sociaux et les conditions de travail des intervenantes; et
 - ▶ en soutenant la formation et l’éducation des intervenantes.
- Répondre aux besoins des familles contemporaines en mettant au point des modèles de services de garde qui correspondent aux nouvelles tendances du marché du travail.
- Soutenir financièrement les organisations de services de garde pour leur permettre d’appuyer le travail des intervenantes et de créer un secteur homogène regroupant l’ensemble des activités liées au développement de la petite enfance.
- Faire de la formation et de l’éducation des intervenantes une priorité et en faciliter l’accès, et offrir davantage de formation et d’éducation en services de garde pour les enfants avec des besoins spéciaux ou issus de différentes communautés ethnoculturelles.
- Augmenter les possibilités de mobilité professionnelle entre les différents milieux de garde et autres services connexes et faciliter les transferts d’unités de valeur d’un programme éducatif à un autre.



SPECIALINK

Comment s'impliquer

Les conclusions et les recommandations de l'étude *Le secteur de la garde à l'enfance* sont nombreuses et elles ont une grande portée étant donné qu'il reste tant à faire pour assurer la qualité, l'abordabilité et l'accessibilité des services de garde et pour répondre aux besoins des intervenantes du secteur.

Cette brochure résume, en bref, les constats de l'étude. On peut obtenir, en les commandant, le rapport complet et d'autres documents abordant la problématique des intervenantes en services de garde.

Pour plus d'information

Pour obtenir un exemplaire gratuit de l'étude *Le secteur de la garde à l'enfance : de la reconnaissance à la rémunération de sa main-d'œuvre* ainsi que d'autres documents, veuillez remplir le bon de commande suivant.

Article

- Rapport complet (175 pages)
- Résumé
- Brochure-synthèse
- Dépliant s'adressant aux parents : *Quelle est l'importance de votre responsable de garde?*
- Affiche : *Les intervenantes du secteur de la garde à l'enfance*

N^{bre} d'exemplaires

Anglais _____ Français _____
Bilingue _____
Bilingue _____
Bilingue _____
Bilingue _____

Nom : _____

Adresse : _____

Postez à :

Comité de direction en matière de ressources humaines du secteur de la garde à l'enfance
a/s 30, avenue Rosemount, bureau 100, Ottawa (Ontario) K1Y 1P4

Téléphone : (613) 729-5289; 1 800 858-1412; télécopieur : (613) 729-3159; courriel : cccf@sympatico.ca

On peut aussi obtenir plus d'information en visitant les sites Web suivants :
www.cbnet.ns.ca/~specialink; www.cfc-efc.ca; www.childcarecanada.org

